

Les Jeunes en **AVANT**

LA POLITIQUE JEUNESSE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES

JUIN 2014

Sommaire

Avant-propos	II 5
Favoriser les parcours éducatifs épanouissants	II 6
Donner aux jeunes la possibilité de choisir leurs parcours	II 14
Accompagner les engagements solidaires et citoyens	II 20
Contribuer à la cohérence des politiques Jeunesse territoriales	II 24

Editorial

Grâce aux actions convergentes du Conseil général des Landes et de ses partenaires mises en œuvre depuis plus de trente ans, notre territoire bénéficie en matière de politique jeunesse d'une dynamique positive. Mais s'agissant de la jeunesse plus que de tout autre domaine, « demain découvrira les lacunes d'hier.* »

Aussi l'Assemblée départementale a-t-elle souhaité actualiser ses interventions en direction des jeunes à partir d'une démarche concertée auprès de l'ensemble de nos partenaires mais surtout auprès des jeunes eux-mêmes. À travers la démarche « Les Jeunesses en avant », nous sommes allés à leur rencontre. Nous les avons écoutés.

La nouvelle politique jeunesse du Conseil général des Landes est le fruit de ce travail partagé. Elle vise à sécuriser les parcours des jeunes mais aussi à les dynamiser en favorisant les initiatives innovantes. Notre objectif est clairement affiché : aider les jeunes à construire leur place dans la société.

Pour atteindre cet objectif, nous conforterons les actions reconnues comme les plus pertinentes, en particulier celles en direction des collégiens. Mais nous mettrons aussi en œuvre de nouveaux dispositifs. J'en citerai quatre, qui illustrent bien la volonté de notre collectivité :

- La signature d'une « charte jeunesse » avec les partenaires engagés dans l'action publique en direction des jeunes, en particulier sur les volets de la santé et de l'innovation.
- L'élargissement aux apprentis du prêt d'honneur d'études à taux 0.
- La création d'un abonnement à moitié prix pour les jeunes de moins de 28 ans sur le réseau inter-urbain XL'R.
- La mise en œuvre d'un projet éducatif articulé autour d'un « parcours d'engagement », de la promotion des activités scientifiques et techniques (projet « Espace » avec le CEL, « sciences tour » avec les Petits Débrouillards) et des parcours artistiques à travers le dispositif « Culture en Herbe ».

Au fil des pages de ce livret, vous découvrirez l'ensemble des actions que le Conseil général met en œuvre aujourd'hui et développera demain aux côtés de ses partenaires. Avec conviction et confiance en l'avenir.

Henri Emmanuelli
Député, Président du Conseil général des Landes

* Ferdinand Buisson

Aider les jeunes à devenir adulte, c'est leur donner les moyens de choisir leur voie à chaque étape de leur vie.

Avant-propos

L'avenir des Landes dépend de celui de sa jeunesse. Aussi le Conseil général des Landes s'est-il engagé, au-delà de ses compétences obligatoires, à conduire une politique ambitieuse en faveur des jeunes. Il investit plus de 50 M€ par an pour l'éducation et la jeunesse et développe des dispositifs innovants pour lutter contre les inégalités et favoriser les initiatives des jeunes : « un collégien, un ordinateur portable », transports scolaires gratuits, « Landes Imaginations »...

Aujourd'hui, il souhaite aller plus loin pour mieux prendre en compte la diversité des parcours individuels des jeunes landais et faciliter leur entrée dans le monde adulte.

S'adapter aux mutations de la société

Face à la crise économique et aux mutations sociales qui rendent le parcours vers le monde adulte plus long et plus difficile, il a semblé d'une part nécessaire d'élargir les âges de la jeunesse (de 11 à 30 ans), et d'autre part urgent de renforcer les interventions de la collectivité en direction des jeunes.

Favoriser l'émancipation des jeunes

Afin d'actualiser sa politique Jeunesse au plus près des nouveaux besoins, le Conseil général a lancé fin 2011 une grande consultation auprès des acteurs institutionnels, associatifs et territoriaux concernés par la thématique « jeunesse » mais aussi - et surtout - des jeunes eux-mêmes.

Intitulée « Les Jeunesses en avant », cette consultation a réuni près d'un millier de personnes (réunions publiques, échanges au sein des établissements scolaires, enquête en ligne...). Elle a permis d'entendre les avis de chacun, de souligner les points forts des actions menées par le Département et de construire une politique Jeunesse qui dépasse une approche essentiellement « familiale » pour s'attacher à favoriser l'émancipation des jeunes landais. L'objectif est clair : il s'agit d'aider les jeunes à devenir adultes, c'est-à-dire à construire leur place dans la société - pas seulement à s'y intégrer.

Quatre enjeux majeurs

Chef de file des démarches solidaires vis-à-vis des Landais, le Département s'engage donc à sécuriser les parcours de jeunesse mais aussi à les dynamiser en favorisant les initiatives innovantes portées par les jeunes, en leur octroyant des aides directes et en leur permettant de choisir - et de re-choisir - leurs parcours.

Ces engagements fondent aujourd'hui la politique Jeunesse du Département. Elle s'articule autour de quatre enjeux majeurs :

- Favoriser les parcours éducatifs épanouissants,
- Donner aux jeunes la possibilité de choisir leurs parcours,
- Accompagner les engagements solidaires et citoyens,
- Contribuer à la cohérence des politiques Jeunesse territoriales.



Favoriser les parcours éducatifs épanouissants

Pour assurer aux jeunes landais une éducation de qualité, le Département des Landes facilite l'accès à la culture, au sport, aux vacances et aux loisirs.

Faire du collège un lieu de vie

Depuis 2004, le Conseil général des Landes a investi 150 M€ pour construire de nouveaux collèges à taille humaine et accueillir les 18 000 collégiens du département. Entre 2004 et 2020, 8 nouveaux collèges auront été créés sur un parc initial de 32 collèges.

Chaque jour, 11 000 repas sont servis dans les collèges. Proposés à un tarif social modéré, ils sont élaborés selon la charte « qualité » départementale. Les circuits courts et les produits issus de l'agriculture biologique sont privilégiés.

22 000 élèves demi-pensionnaires (primaire et secondaire) du département bénéficient de la gratuité totale des transports scolaires. Cela représente pour le Conseil général un budget de 17 M€ par an, soit 750 € par élève et par an.

Les 1 500 élèves internes bénéficient quant à eux d'une allocation de transports d'un montant moyen de 180 € tandis que 6 000 bourses départementales d'un montant moyen de 114 € sont attribuées chaque année. L'enveloppe départementale d'1,2 M€ vient compléter celle de 2,3 M€ versée par l'État au titre des bourses nationales.

Le Conseil général des jeunes anime la vie démocratique dans les établissements et met en œuvre les projets portés par les collégiens.

Créer un environnement éducatif numérique

Premier département français à doter ses collégiens d'un ordinateur portable, les Landes poursuivent l'opération « un collégien, un ordinateur portable » et l'équipement numérique des collèges.

NOUVEAU ■ Dans la perspective de la construction du 40^e collège à l'horizon 2020, le Conseil général s'attache à définir le collège du futur. En s'appuyant sur l'expertise de la communauté éducative, l'expérience de l'opération « un collégien, un ordinateur portable » et les recommandations du Conseil général des jeunes, le collège du futur intégrera, dans le sillage des TIC et à travers une architecture redéfinie, les évolutions du rapport au savoir et aux enseignants.



Le saviez-vous ?

Depuis 2001, plus de 50 000 élèves ont bénéficié du prêt d'un ordinateur portable et des ressources pédagogiques associées.

Accompagner les acteurs du primaire

Le Département soutient les communes et les groupements de communes en attribuant des aides pour la construction et la modernisation des écoles.

NOUVEAU ■ Le Département accompagne également les communes et groupements de communes dans la démarche d'évaluation et d'amélioration de leur projet éducatif territorial (PEDT) dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Les écoliers peuvent désormais travailler sur des ordinateurs portables prêtés auparavant aux collégiens. Dans le cadre d'un partenariat avec l'ALPI (Agence landaise pour l'informatique), 1 500 ordinateurs ont été déployés dans 280 écoles.

Le Conseil général assure la gratuité des transports pour les élèves du primaire.

Faciliter l'accès aux loisirs et aux séjours de vacances

Les « centres de loisirs » et les « colonies de vacances » favorisent à la fois l'éducation, la mixité, le vivre ensemble et l'autonomie des jeunes. Convaincu de leur importance, le Département apporte une aide financière aux associations, aux collectivités organisatrices ainsi qu'aux familles.

- Plus de 3 200 bons-vacances sont attribués chaque année pour un montant moyen de 280 €, soit 1 M€ au total. Avec les 0,8 M€ mobilisés par la CAF et le soutien de la MSA Sud-Aquitaine, près de 2 M€ sont donc consacrés au départ de jeunes en « colo ».
- 25 000 catalogues « séjours » sont distribués dans les écoles, les collèges et les mairies.
- Au total, près de 300 000 journées/enfants sont financées par le Département.

« Une expérience épanouissante ? Ma première colo, ma première veillée : simplicité et partage. »

Benito

Promouvoir le sport

Le Département soutient les pratiques sportives en aidant les structures sportives, les éducateurs et près de 500 écoles de sport. Il participe également au financement de la formation des éducateurs professionnels et bénévoles, du sport de haut niveau et de la pratique sportive pour les personnes handicapées. Il y consacre près de 3 M€ par an.

*Le sport, c'est vital ! Ça m'apporte tant de choses :
« tout d'abord le plaisir, le dépassement de soi,
un bien-être corporel et mental. »*

Mamam



Le saviez-vous ?

Les Landes sont le 2^e département le plus sportif de France avec un total de 130 000 licenciés dont 26 000 jeunes !

Sensibiliser à la culture scientifique

Les actions de promotion de la culture scientifique proposent aux citoyens - aux jeunes notamment - une grille de lecture des enjeux de société et préparent ainsi un creuset favorable à l'innovation.

Le Département des Landes met en œuvre depuis plusieurs années un programme de promotion de la culture scientifique, qui se concrétise par un conventionnement avec Lacq Odyssée, des interventions dans les établissements scolaires (collèges notamment) et par un soutien à la Fête de la Science portée par Cap Sciences, le Centre régional de culture technique et scientifique.

NOUVEAU ■ Le projet « Espace » pour les établissements scolaires (collèges, lycées) tisse des liens avec le Centre d'essai des Landes (CEL) et le Centre national d'études spatiales (CNES).

Par ailleurs, le Département accueille, en partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards, un « sciences tour », dispositif itinérant et numérique constitué de bus et d'outils pédagogiques, destinés à rendre les sciences accessibles à tous, dès le plus jeune âge.

Favoriser les pratiques culturelles

Initier les jeunes à la culture est important : ils sont les artistes et les publics de demain. Aussi le Conseil général s'attache-t-il à leur proposer des opportunités de découvrir les champs artistiques et culturels.

NOUVEAU ■ « Culture en herbe » est un dispositif lancé à la rentrée scolaire 2013 pour renforcer l'éducation artistique et culturelle des collégiens et provoquer des rencontres avec les artistes, autour d'un travail de création. Tous les champs artistiques sont concernés : danse, théâtre, écriture, arts visuels, arts plastiques, musique...

Quatre collèges ont accueilli des artistes en 2013-2014 : Pierre-Blanc à Villeneuve-de-Marsan, François-Mitterrand à Soustons, Danielle-Mitterrand à Saint-Paul-lès-Dax et Cel Le Gaucher à Mont-de-Marsan.



La Médiathèque départementale des Landes s'attache, via le réseau de lecture publique (132 bibliothèques et médiathèques réparties sur tout le territoire) et le site web medialandes.org à déployer une offre multimédia gratuite pour tous. medialandes.org, lancé en mars 2013, est une médiathèque numérique en ligne riche de plusieurs milliers de pistes musicales et de livres numériques (bandes dessinées notamment). Depuis peu, des tablettes numériques et des liseuses sont également mises à disposition des usagers.

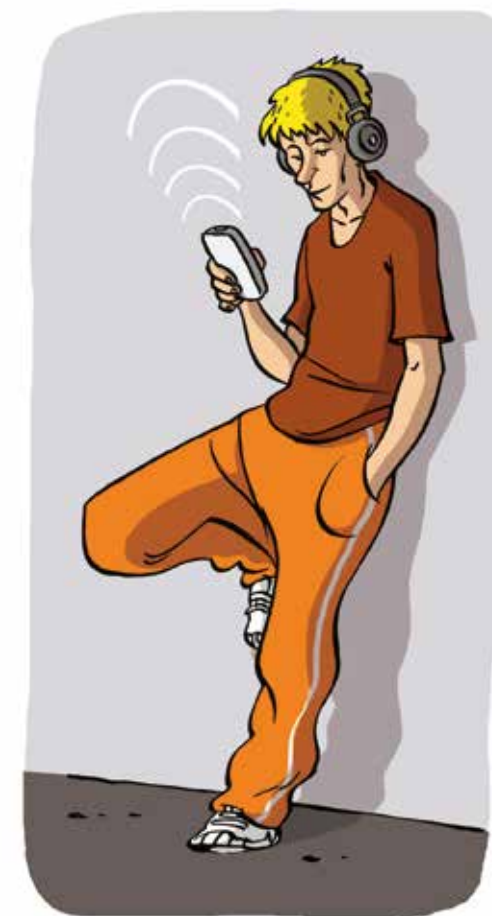
Le Conservatoire des Landes, labellisé par le ministère de la Culture, assure la proximité géographique d'un enseignement musical et chorégraphique de qualité sur l'ensemble du territoire landais. Quelque 2 000 élèves sont concernés. Le Conservatoire favorise également les pratiques amateurs et mène une action de création et de diffusion, notamment par le biais d'interventions en milieu scolaire.

Les Archives départementales des Landes et **les musées départementaux** élaborent chaque année, en partenariat avec l'Éducation nationale, un programme d'animations pédagogiques en direction des jeunes, autour de leurs collections permanentes et de leurs expositions temporaires.

Dans le cadre scolaire, le Département assure les déplacements des jeunes vers des événements culturels.

Le saviez-vous ?

Plus de 6 millions de titres accessibles en permanence et en illimité sur medialandes.org.



Soutenir les actions publiques de santé

Les nombreux changements qui jalonnent les parcours de jeunesse (physiques, familiaux...) peuvent avoir des conséquences lourdes sur la santé. Dans un objectif de prévention, le Département mène des actions spécifiques pour faire « des jeunes d'aujourd'hui des adultes de demain en meilleure santé que leurs aînés* ».

Le Département s'engage aux côtés des acteurs de l'éducation et de la promotion de la santé :

- avec la MSA Sud-Aquitaine qui propose aux adhérents de 16 à 24 ans un bilan de prévention auprès de leur médecin traitant, accompagné d'un chèque de 50 € pour pratiquer l'activité sportive de leur choix.
- avec la CPAM pour garantir aux jeunes l'accès et le recours aux soins.

Les prescripteurs des parcours de jeunesse (Mission locale, Réseau Information Jeunesse, associations d'éducation populaire) sont associés à cette démarche de prévention.

Des actions de sensibilisation à l'utilisation de défibrillateurs automatiques sont organisées pour les collégiens.

La restauration dans les collèges est soumise à un cahier de charges qui privilégie la qualité des aliments, afin que les jeunes acquièrent des repères nutritionnels solides.

Particulièrement actifs auprès des jeunes, les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) du Conseil général jouent un rôle clé dans l'écoute, l'information et la consultation médicale (sexualité, contraception, IST, IVG, grossesse, vie affective). Les jeunes peuvent rencontrer les professionnels lors de consultations privées ou dans les classes, lors de séances d'information sur les problématiques liées à la sexualité notamment.

« Les campagnes de prévention,
c'est bien mais il faudrait aussi
éduquer les parents, pour qu'ils
dialoguent mieux avec leurs enfants ! »

Benoît

* INPES

Le saviez-vous ?

Les centres de planification et d'éducation familiale accueillent chaque année plus de 3 600 collégiens, lycéens et apprentis.



Donner aux jeunes la possibilité de choisir leurs parcours

En réponse aux jeunes qui « revendiquent » la possibilité de choisir et re-choisir leurs parcours en dehors des contraintes imposées par leur environnement*, le Conseil général des Landes cherche à introduire davantage de souplesse dans les dispositifs et rendre possible le droit à l'erreur.



« J'ai rencontré des professionnels qui m'ont raconté leurs parcours et m'ont donné envie de faire comme eux. »

Sophie

Accompagner les jeunes dans la construction de leur avenir

Le Département finance la Mission locale, qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en démarche d'insertion professionnelle et sociale.

Il finance le centre d'information et d'orientation (CIO) chargé d'informer les jeunes sur les formations et les métiers.

NOUVEAU ■ Le Département soutient les communes et les associations qui renforcent leurs outils dédiés à l'information de la jeunesse (Point Information Jeunesse, Bureau Information Jeunesse).

Le prêt d'honneur d'études existe depuis 1966. Chaque année, 150 prêts sont attribués.

NOUVEAU ■ Prêt d'honneur d'études

A taux zéro, il est remboursable sur plusieurs années, deux ans après la fin des études.

Les limites d'âge et conditions d'inéligibilité liées au redoublement et au changement d'orientation sont désormais supprimées. Le droit à l'erreur devient vraiment possible.

Le prêt d'honneur d'études s'ouvre aux apprentis, en complément des primes d'entrée en apprentissage.

Le saviez-vous ?

Chaque année, la Mission locale accompagne 5 000 jeunes dans leur démarche d'orientation et d'insertion professionnelle.

* constat issu de la consultation menée dans le cadre des « Jeunesses en avant »

Le Département soutient les étudiants Erasmus dans leur projet de mobilité. 50 bourses sont attribuées chaque année.

Il finance les formations d'éducateur sportif professionnel dans le cadre du dispositif « Profession Sport Loisirs Landes ».

Le dispositif « Emplois d'avenir » est largement déployé dans les Landes. En 2013, 417 jeunes en ont bénéficié. Le Conseil général des Landes accueille 20 jeunes dans ses services.



Développer une offre de formation dans les Landes

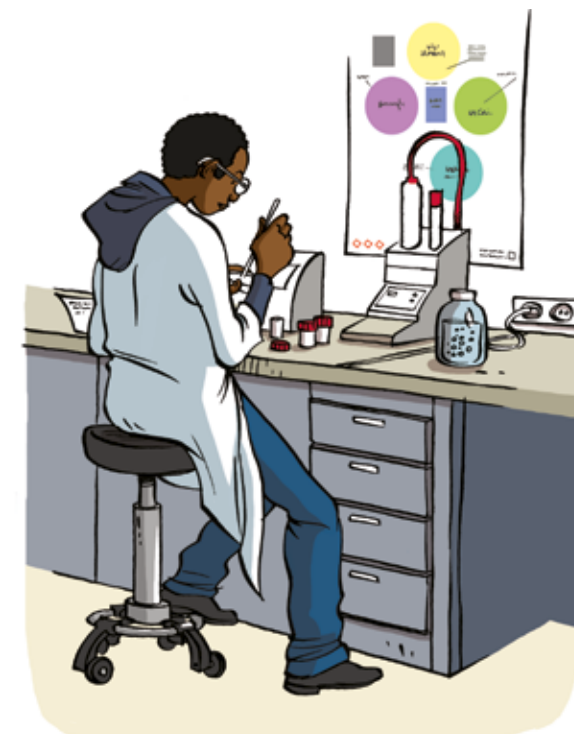
Conscient que l'éloignement de l'offre de formation universitaire décuple le coût des études, le Conseil général des Landes aide les étudiants landais à lever les freins économiques qui les empêchent d'accéder à l'enseignement supérieur et à la formation de leur choix.

Il s'attache à déployer une offre de formation attractive et dynamique en soutenant à la fois la recherche (par le biais d'allocations aux étudiants chercheurs) et la construction d'infrastructures (réalisation de deux halles technologiques à Mont-de-Marsan). L'offre de formation dans la filière bois, dont les effectifs sont en constante augmentation depuis 20 ans, est d'ailleurs reconnue au niveau international : deux chercheurs ont reçu des prix internationaux.

Le Département soutient également l'offre de formation professionnelle dans les métiers du sport et de l'animation avec le dispositif « Profession Sport Loisirs Landes » et l'Académie du surf et des activités du littoral à Soustons. Dans la filière sportive, 4 brevets professionnels sont proposés à l'Académie sous l'égide du CREPS Bordeaux-Aquitaine, en lien direct avec le tissu socio-économique local. 70 % des diplômés ont trouvé un emploi un mois après l'obtention de leur diplôme, soit deux fois plus que pour les diplômés de niveau équivalent du secteur tertiaire.

Le saviez-vous ?

L'IUT de Mont-de-Marsan (génie biologique, sciences et génie des matériaux, réseaux et télécoms) offre en Aquitaine un des meilleurs taux d'insertion dans l'emploi.



Sécuriser les parcours

Le Département favorise l'insertion sociale ou professionnelle des jeunes en difficulté et lutte contre l'exclusion grâce au Fonds d'aide aux jeunes qui apporte des aides financières pour le transport, la formation, l'alimentation et le logement.

Il accompagne de façon innovante les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle grâce à l'intervention d'éducateurs de prévention spécialisée et de conseillers de la Mission locale. À titre d'exemple :

- 5 000 € ont été attribués à l'association Tanoc Production pour la réalisation d'un film sur le quartier de Cuyès à Dax. Celui-ci sera utilisé par les travailleurs sociaux pour intervenir plus facilement auprès de la population du quartier.
- 15 000 € ont été octroyés à Latitude Productions pour permettre à des jeunes en difficulté de s'impliquer dans l'organisation de grands événements se déroulant dans les Landes.

Promouvoir les parcours « alternatifs »

Dynamiser les parcours des jeunes landais, c'est aussi prendre en compte toute leur diversité.

L'apprentissage, un parcours d'excellence

Le Conseil général des Landes soutient l'apprentissage par l'attribution de primes d'entrée (sans conditions de ressources) et par un nouveau dispositif de prêt sans intérêt (attribué sous conditions de ressources).

Il s'attache à promouvoir les métiers, l'artisanat et l'apprentissage et rappelle, avec sa participation à l'organisation du concours « Un des meilleurs apprentis des Landes », que l'apprentissage est un parcours d'excellence.

Métiers de la culture et du sport

Dans le domaine des musiques actuelles, le XL Tour, lancé pour la première fois en 2011, a pour objectif d'encourager les jeunes dans leurs projets artistiques et de valoriser la richesse musicale de la jeune scène landaise. Le dispositif accompagne les jeunes dans leur démarche artistique (composition, scénographie, arrangements, etc.), les programme en première partie des concerts organisés dans les Landes et les met en relation avec des professionnels susceptibles « d'exporter » leur talent. Quatre groupes sont sélectionnés chaque année.

NOUVEAU ■ Le Département soutient les jeunes sportifs de haut niveau en finançant les centres de formation des clubs d'élite et en attribuant des bourses aux jeunes des pôles Espoir et France. 30 athlètes seront accompagnés chaque année.

Le saviez-vous ?

covoituragelandes.org est un site gratuit proposé par le Conseil général pour partager trajets quotidiens et sorties.



Faciliter la mobilité

Le réseau XL'R irrigue le territoire depuis 2009. Les 15 lignes de bus rallient les principaux bassins d'emplois du département. Le réseau est ciblé pour des déplacements rapides, favorisant les trajets domicile-travail. L'offre de transports est complémentaire de celle de la Région avec le TER. Sa politique tarifaire est attractive puisqu'elle repose sur un tarif unique de 2 € le trajet.

NOUVEAU ■ Pour faciliter les trajets des jeunes landais, le Conseil général instaure sur le réseau XL'R un abonnement jeunes (moins de 28 ans) à moitié prix : 15 € par mois ou 150 € par an.

Accompagner les engagements solidaires et citoyens

Le Conseil général des Landes accompagne les initiatives à l'origine de transformations positives et d'innovations durables.

Valoriser l'engagement citoyen des collégiens avec le Conseil général des Jeunes (CGJ)

Véritable école de la démocratie et de la citoyenneté, le Conseil général des Jeunes est un outil de dialogue avec le Conseil général qui s'appuie sur les idées des jeunes pour identifier les perspectives d'innovation. Dans le cadre du CGJ, les jeunes élus élaborent et réalisent des actions spécifiques en direction de l'ensemble des jeunes landais.

En 2012-2013, les jeunes élus ont écrit les scénarios et les dialogues de trois courts métrages sur l'homophobie, le handicap et la discrimination « ordinaire ». Les films ont été réalisés par les élèves ainsi que des membres de l'équipe pédagogique des collèges de Morcenx et de Biscarrosse. Les jeunes ont été accompagnés tout au long du projet par une vidéaste professionnelle.

Autre projet porté par le CGJ, celui d'organiser un échange franco-danois pour aborder ensemble des problématiques environnementales et réfléchir sur tout ce qui enrichit la vie des jeunes (le système scolaire, le sport, la culture...) afin d'alimenter la réflexion sur le collège du futur.



NOUVEAU ■
Parcours d'engagement
Le Département participe au financement du BAFA et du BAFA des jeunes de 17 à 30 ans ayant effectué un service civique, un service volontaire européen ou ayant été élu au CGJ.

Éduquer à la citoyenneté et la solidarité à l'échelle internationale

L'explosion du numérique a mis à jour des aspirations communes partagées par les nouvelles générations, particulièrement sensibles au « penser global, agir local ». L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité se construit en écho avec les valeurs exprimées par les jeunes. Dans cette optique, le Département soutient financièrement l'éco-lieu Jeanot, un centre de ressources départemental qui :

- anime des séances d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité auprès de publics jeunes. Les ressources mobilisées sont par la suite mises à disposition des projets pédagogiques des structures (établissements scolaires, espaces jeunes...). En 2013, un travail a été mené autour de l'économie collaborative mobilisant des spécialistes, les partenaires associatifs et les établissements scolaires de l'agglomération dacquoise. Ces derniers ont ainsi pu intégrer cette thématique et ses enjeux dans leurs programmes.
- coordonne des actions en faveur des campagnes nationales AlimenTerre et Semaine de la Solidarité Internationale. En 2013, l'éco-lieu Jeanot a assuré la mise en œuvre, dans tout le département, du projet d'art participatif et global « Inside Out », dont l'objectif est de « changer le monde ». À travers une exposition de portraits, ce projet donne à chacun l'opportunité de partager son message. Près de 200 000 personnes de plus de 112 pays et territoires différents y ont déjà pris part.
- accompagne les projets de solidarité internationale mis en œuvre dans le cadre de Landes Imaginations (voir p 22).

Promouvoir les projets des jeunes avec Landes Imaginations

Depuis plus de 10 ans, Landes Imaginations apporte une aide technique, méthodologique et financière aux projets des jeunes de 12 à 30 ans. Ce dispositif partenarial unique en son genre favorise l'investissement des jeunes et renforce leur capacité à agir.

NOUVEAU ■ Appels à projets « XL »

Le Conseil général des Landes et ses partenaires (CAF, MSA, Région Aquitaine, État) s'engagent à donner plus d'ampleur à ce dispositif en favorisant les projets d'innovation sociale, en accompagnant la pérennisation des projets Landes Imaginations dans les territoires et en proposant des appels à projets « XL » sur des thématiques comme la lutte contre les discriminations et le développement durable.



Le saviez-vous ?

Landes Imaginations aide les jeunes à faire grandir leurs projets.

Faire des jeunes des acteurs du développement durable

L'éducation à l'environnement et au développement durable est essentielle pour permettre aux jeunes de saisir pleinement les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de nos territoires. C'est aussi une réponse à leurs préoccupations sur l'avenir de ces territoires. Cette éducation passe par la mise en œuvre d'appels à projets en direction des scolaires, l'animation et la sensibilisation auprès des écoles et des espaces jeunes, le soutien à des projets pédagogiques en faveur de l'environnement (60 000 euros en 2013).

Les programmes « Apprendre en jardinant » et « Journées environnement » ont accueilli 400 élèves en 2013 ; le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) a quant à lui accueilli 5 000 élèves.

Le Plan départemental de prévention des déchets a permis de sensibiliser les collégiens de 5 établissements volontaires à la réduction des déchets et de définir un plan d'actions type, généralisable à l'ensemble des collèges landais.

« Très sensible aux questions de l'égalité entre tous, je suis persuadée que l'engagement des jeunes est primordial pour la dynamique de notre société. »

Alice

Contribuer à la cohérence des politiques Jeunesse territoriales



La démarche « Les Jeunesses en avant » a réaffirmé la pertinence de regards croisés (scientifiques, professionnels, associatifs, syndicaux, politiques, jeunes) et de la mobilisation d'expertises extérieures dans l'analyse des politiques jeunesse.



Provoquer des temps de rencontres

Depuis 2010, le Département organise des conférences sur la jeunesse et l'éducation populaire. Elles abordent différentes thématiques : éducation au développement, promotion sociale, démocratie, histoire des mouvements jeunesse, économie du partage, etc.

NOUVEAU ■ Animer un observatoire de la jeunesse

Le Conseil général des Landes souhaite mettre en place un observatoire de la jeunesse qui rassemble techniciens, partenaires et élus pour co-construire des politiques jeunesse plus efficaces. Outil d'analyse, de prospective et d'aide à la décision, l'observatoire de la jeunesse permettra de généraliser des interventions concertées à l'échelle départementale, de mener des expérimentations territoriales et de valoriser les actions engagées.

NOUVEAU ■ Élaborer une charte de partenariat avec les acteurs jeunesse

Le Département et ses partenaires ont souhaité formaliser par la signature d'une « Charte jeunesse » leur volonté commune de développer un projet de référence rénové et partagé.

Il s'agit notamment d'actualiser et de renforcer les actions actuelles, de rendre plus lisible et accessible l'action publique en direction des jeunes, mais également de favoriser l'innovation.



Conseil général des Landes

Direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports

23 rue Victor-Hugo

40025 Mont-de-Marsan cedex

Tél. : 05 58 05 05 40 40

Mél : education@cg40.fr

landes.org

 facebook.com/Lesjeunesesenavant.Landes



Les Landes, le Département